



MUNICIPALITÉ DE
**Saint-Pierre-
les-Becquets**

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière, de la susdite municipalité.

Qu'une demande de dérogation mineure et une demande d'usage conditionnels seront discutés par le conseil municipal de Saint-Pierre-les-Becquets à sa séance ordinaire du 1^{er} mars 2022, en vidéoconférence, si les consignes sanitaires le permettent elle sera au bureau municipal situé au 110, rue des Loisirs à 19 heures.

Demande :

Dérogation mineure pour hauteur de clôture dans la marge avant.

Désignation de l'immeuble :

1165, route 218

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

QUE : copie du document est disponible pour consultation au bureau municipal.

DONNÉ à Saint-Pierre-les-Becquets, ce 11^e jour du mois de février deux mille vingt-deux.

Martine Lafond, directrice générale
et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière, résidante à Sainte-Sophie-de-Lévrard certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8h30 et 18h30, le onzième jour du mois de février deux mille vingt-deux à chacun des endroits suivants, à savoir : bureau municipal et au bureau de poste.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, le 11 février 2022.

Martine Lafond, directrice générale
et greffière-trésorière